



## Information création entreprise

-----  
Par tatamika

Bonjour Mesdames, Messieurs, je voudrais créer mon entreprise traiteur pour faire que des tiramisus, pas autre choses, a mon domicile pour l'instant, je ferais aussi la livraison de ceux ci, ai-je le droit? je ne sais pas encore quel statut je pourrais avoir je n'y connais rien. Merci de m'éclairer sur le sujet. Cordialement.

-----  
Par ESP

Bonjour

Préparez bien votre projet car il existe de nombreuses contraintes administratives, règlementaires et sanitaires. Le mieux et de prendre rdv avec votre CCI.